

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication E D E R	Type M 8 2 5	Fiche d'homologation N° CH 5220 05
Constructeur Identification	EDER GmbH & CO KG, Maschinenfabrik, D-8302 Mainburg (D) sur la plaquette du constructeur "M 825"		
Plaquette constructeur N° du châssis	sur la tourelle, à droite, à l'avant à côté de la plaquette du constructeur		
Identification du moteur	"F5L 912" à l'arrière en bas sur le bloc, sous le démarreur + à l'avant en haut sur tôle conductrice		
Importateur principal	ULRICH ANMANN, Baumaschinen AG, 4900 Langenthal (d'air, plaquettes rivées)		
Véhicule homologué	30 259		

Châssis				Moteur				
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4 ou 8	Marque	DEUTZ		Type	F5L 912
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique			Construction	en ligne		Temps	4
Transmission	entraînement hydrostatique + boîte mécanique			Carburant	D		Position	arrière
Nombre de vitesses	2	Entraînement	toutes roues	Refroidissement	air		Nombre cylindres	5
Frein de service	air comprimé/hydraulique, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues			Alésage	100		Course	120
Frein auxiliaire	à ressort, progressif, à exp.interne sur l'arbre à (cardan; pression de service + libération de secours par 1 réservoir séparé chacune, avec commande basculante plombée; desserrage mécanique: enlever la cheville fixant le balancier			Cylindrée	4710		CV-impôt	24,0
Frein d'arrêt				Puissance en kW CV	65 DIN		à t/min	2300
				Bruit à l'arrêt	74,5	dB/A	à t/min	2300 x)
				Silencieux	1 pot 770		x Ø 220 mm	+
				Mesure des gaz	Bacharach 4,0			x)
				Déparasitage	-			

Carrosserie	excavatrice			Poids	avant	arrière	total	
Nombre de portes	1	Indic. vitesse	---	Poids à vide	7180	8940	16120	
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droite	Charge utile	-			
Cale	1/450x300x300 mm	Attelage	---	Poids total	-			16120
Antivol	-			Garantie fabr.	-			16500
Nombre de places	1 av.	centre	ar.	Dimens. pneus	18 R 19,5	18 R 19,5	(Variantes ++)	
Dimensions	intérieur	extérieur		Ply/bars	- / 6,25	- / 6,25	voir	
Longueur	7600		Empattements	Charge	9000	9000	remarques)	
Largeur	2500		Essieu double	pour V max	30	30		
Hauteur	3700		Voie	Garantie poids remorquable avec frein	-			
Porte à faux	lat.	-	Voies	Garantie poids remorquable sans frein	-			
	av.	3760		Garantie poids de l'ensemble	-			
	ar.	1340	Braquage ø	Poids remorquable testé	-			
Distance volant - vers l'avant du véhicule -			g	Vitesse maximale selon le constructeur	-			20 km/h
			d	Vitesse maximale testée	-			20 km/h
				à 2400 t/min au moteur				

Équipement	§)	M	(E)
Feux de route		M	(E)
Feux de croisement		A	(E) dans M
Feux de position		R-S1	(E)
Feux rouges		R-S1	(E)
Feux stop		1	AV= ; 5 (E) ar 2a (E)
Clignoteurs	av	1	AV= ; 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av	1	ar 1 (E)
Feux de gabarit	av	A	(E)
Feux complémentaires		1/lampe de travail avec lampe-témoin	
Eclairage plaque		1/balai	
Essuie-glace		2/2/sans lave-glace	
Avertisseurs		HELLA s1 20005 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	E D E R	M 825
Homologation N°	CH	5220 05
Carrosserie	excavatrice	
Places	total 1	avant
Poids à vide	16120	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 24,0
Poids total	16120	Cylindree 4710

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Ces données sont indiquées sur la fiche des émissions.
- \* Véhicule spécial : distance depuis le volant - vers l'avant du véhicule = 4700 mm; poids 16500 kg.
- + Insonorisation : insonorisation du compartiment du moteur, à l'avant, à gauche, en haut et en bas.
- +- Variante de pneus : avec pneus jumelés voies AV + AR = 1863 mm
 

9.00 R 20	14 PR	12500 (7,0)	Vmax 30 km/h
10.00 R 20	16 PR	15000 (7,8)	30 km/h
11.00 R 20	16 PR	16250 (8,0)	30 km/h
- §) Équipement : la hauteur des feux de croisement et la distance des clignoteurs AV-latéraux de l'avant du véhicule sont admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 104 - 1 miroir supplémentaire obligatoire: à droite, dirigé vers l'avant;
- 137 - signalisation jaune/noir: l'avant de la flèche vers l'avant et sur les côtés;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer: le bras de base au moyen d'un appui de 600 mm; le cylindre de l'excavatrice par un appui de 710 mm; le bras de travail par une chaîne de 600 mm; la tourelle par une cheville.

Inscription dans le permis spécial:

- 14 - les manoeuvres difficiles doivent être ...
- 19 - de nuit et par mauvaise visibilité ...

Chariot de travail  
(véhicule spécial)

E D E R

M 8 2 5

CH 5220 05

Fiche complémentaire I

Complément du 07.11.83 /Gau

Lorsque le véhicule de base est équipé d'autres engins de travail que l'équipement standard (excavatrice), p.e. avec d'autres mâts (longueur), d'autres flèches, d'autres godets, d'autres béquilles, d'autres lames-niveleuses, les dimensions et les poids et les conditions spéciales (longueur des appuis de sécurité (code 141) seront établis et notés à l'immatriculation.